Septième Année. — N° 622 *Bureau du Journal* : rue de la Mairie, 6. Samedi, 18 Mai 1867.

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau. 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES,
25 centimes la ligne.
RÉCLAMES
50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le *Courrier du Lot*. Les annonces administratives : dans le journal le *Journal du Lot* (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'*Echo du Quercy*, le *Mémorial*. *Pour l'arrondissement de Gourdon :* (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le *Gourdonnais*.

Le *Journal du Lot* publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 18 Mai 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 16 mai.....	69 40	98 40
Du 17.....	69 45	98 25
Du 18.....	69 80	98 40

BULLETIN

On semble croire que la question d'un désarmement général n'a point été soulevée à la Conférence de Londres Cela est possible; mais tout indique que du moins les préparatifs belliqueux vont cesser des deux côtés. Une correspondance de Berlin dit à ce sujet :

« Quoique la *Gazette de l'Allemagne du Nord* continue à parler des armements de la France, on prétend savoir, ici, que des ordres ont été donnés en vue du désarmement, ou plutôt que le gouvernement français a donné des assurances dans ce sens. »

D'un autre côté, on mande d'Oldenbourg que le gouvernement prussien avait chargé un des plus forts marchands de chevaux d'acheter 9,000 chevaux, mais on écrivit, il y a quelques jours, à ce négociant qu'il suspendît les achats. La paix semble donc assurée du moins pour quelque temps.

L'Empereur François-Joseph a sanctionné la loi d'immunité rendue en faveur des membres de la Diète Croate. Si, malgré cette sanction, la Diète de Croatie persistait dans son attitude de résistance, le couronnement du roi de Hongrie aurait lieu, même sans que la Diète Croate y fût représentée.

En Italie, la grande question financière prime toutes les autres ; et c'est une preuve de bon sens dans la situation difficile du pays. M. Ferrara a présenté à la Chambre des députés le projet concernant le patrimoine ecclésiastique. Voici la substance de ce projet :

Sur le patrimoine ecclésiastique seront prélevés 600 millions en faveur de l'Etat. La rente publique inscrite en faveur du Culte et les 12 millions formant la subvention accordée aux établissements ecclésiastiques seront pris à titre d'à-compte de cette somme, ce qui fera un total de 170 millions Le reste sera réparti. à titre d'impôt extraordinaire, sur les biens ecclésiastiques, dans sa proportion de 25 °/o du capital. Le paiement de cet impôt extraordinaire sera effectué en huit semestres à dater du 1er janvier 1868. Tous les règlements établissant l'inaliénabilité des biens ecclésiastiques seront supprimés. Le restant desdits biens, déduction faite de l'impôt extraordinaire, sera destiné aux pensions ecclésiastiques et aux dépenses du Culte. Les opérations prescrites par la présente loi pourront être confiées à une Société de commerce qui prélèvera une commission maximum de 3 °/o.

M. Jefferson David, mis en liberté sous caution, est parti de Richmond pour se rendre à New-York. Il était temps que le malheureux président de la Confédération du Sud fût rendu à sa famille. Bouc émissaire des vengeances de certains partis du Nord, il a chèrement expié sa grandeur passagère.

Le ciel est toujours aussi sombre derrière les Pyrénées. Il n'y a rien, mais on attend. Les bruits de crise ministérielle se mêlent à d'autres plus graves, contredits le lendemain. On parle de nombreuses arrestations, de la formation d'un parti Miraflorès qu'on appellerait le parti des concessions à causes de ses tendances politiques. Le projet de loi des budgets, a été lu aux Cortès, il avait été question de créer une nouvelle série de billets hypothécaires ou pogares ; on a préféré établir un impôt de 5 °/o sur toutes les allocations soldes et pensions et rentes payées aux créanciers. La partie la plus importante du projet est celle autorisant le ministre des finances à conclure un arrangement avec la Banque d'Espagne pour la perception des contributions directes dans plusieurs provinces.

Les réformes sont lentes en Orient; mieux vaut tard que jamais néanmoins. On écrit de Constantinople que la loi qui confrère aux étrangers le droit de propriété serait, dit-on, définitivement rédigé. Les étrangers paieront seulement l'impôt foncier, et continueront d'être placés sous la juridiction de leurs conseils respectifs pour tous les faits relatifs à leurs biens, et sauf quelques exceptions pour les affaires qui leur seront communes avec les sujets ottomans.

D'après les lettres d'Athènes du 9, les puissances auraient demandé qu'un armistice fut conclu en Crête afin de négocier. On assure que l'Angleterre aurait conseillé officieusement, mais sans présenter de note formelle, d'obtempérer aux propositions des autres grandes puissances.

Le vapeur *Arcadi* a failli être capturé; mais ayant chauffé à vitesse de 17 nœuds à l'heure, il a, dit-on, traversé la flotte Turque, et aurait débarqué pendant la nuit son chargement de munitions.

Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Paris, 16 mai au soir.

Le Corps législatif a autorisé l'interpellation de M. Fabre relative à la question des vers à soie; elle aura lieu demain.

Les bureaux examineront demain l'interpellation de M. Picard, sur le chiffre de l'exonération.

Paris, 17 mai.

Par décret impérial, sont nommés :

Archevêque de Sens, Mgr Bernadou, évêque de Cap;

Evêque de de Cap, M l'abbé Guilbert, curé de Valognes (Manche) ;

Evêque d'Agen, M. l'abbé Gerin, curé de Grenoble

Revue des Journaux

LA FRANCE.

Le journal *La France* fait suivre des considérations ci-après la reproduction de la note du *Moniteur* relative au renvoi immédiat dans leurs foyers des sous-officiers et soldats de la classe de 1860 :

« La France a donné pendant les négociations les gages les plus décisifs de son esprit de modération ; elle donne aujourd'hui à l'Europe un nouveau témoignage de la loyauté avec laquelle elle a accepté la transaction élaborée par les grandes puissances. »

A propos des assertions contradictoires que suggère à certains organes de la presse le résultat de la Conférence, le *Journal des Débats* s'exprime en ces termes : « Il n'y a eu à Londres ni vainqueurs ni vaincus, on a adopté une transaction qui ne doit pas plus flatter le chauvinisme allemand que le chauvinisme français : il n'y a eu, dans la conférence, de triomphe que pour le bon sens, qui semble en train de réparer un peu partout en ce moment les défaites qu'il a essuyées sur tant de terrains. »

LA PATRIE.

La Patrie, contre ses habitudes, se rencontre ici, dans ses appréciations avec le *Journal des Débats* : « Quel accueil, lisons-nous dans la *Patrie*, l'opinion publique fera-t-elle en France, aux déclarations officielles de M. le marquis de Moustier ? Nous le prévoyons. Il sera ce qu'a été celui du Sénat et du Corps législatif, c'est-à-dire calme, digne, ne participant ni de cet enthousiasme exagéré, que vont affecter sans doute, « les ligueurs de la paix » ni de ces regrets que laisse, dit-on, aux partisans de la guerre une complète déception.

» En France, les Chambres et les pays étaient d'accord avec le gouvernement pour ne vouloir ni la paix ni la guerre. — Ce qu'ils voulaient, c'était le triomphe du droit. Si ce triomphe avait dû s'obtenir de force, tout le monde eût été prêt. Il s'obtient pacifiquement, tout le monde l'accepte. »

LE SIÈCLE.

On lit dans le *Siècle*, sous la signature de M. I. Vilbert :

« Nous avons été les premiers à déclarer que peu nous importait au fond que le Luxembourg fût ou non réuni à la France et qu'un pareil enjeu ne valait pas une guerre européenne. Mais ce que nous regrettons vivement, c'est que les habitants du grand-duché n'aient point été consultés, que l'ancienne politique ait prévalu dans la conférence de Londres, et que le droit nouveau n'y ait reçu aucune application. Voilà un fâcheux symptôme.

» Nous regrettons également que la presse officieuse et officielle de Berlin nous ait montré le gouvernement prussien répondant à nos témoignage de désintéressement et de sympathie par une politique ombrageuse, presque menaçante, et par des actes de défiance à peine déguisés.

» Quant à la manière dont la question du Luxembourg a été engagée et conduite, il nous faut, pour la juger, attendre la publication des documents officiels. »

L'UNIVERS.

L'*Univers* résume ainsi la situation, sous la signature de Eug. Veuillot :

« La Prusse évacuera le Luxembourg, la France n'y entrera pas

« La Prusse, dira-t-on, et dit-on déjà, abandonne ce qu'elle tenait, la France simplement ce qu'elle convoitait.

» Cela est vrai. Seulement il convient d'ajouter que le droit international et les traités commandaient à la Prusse d'évacuer Luxembourg et ne s'opposaient nullement à ce que la France y entrât. Il en résulte..... comme nous l'avons dit dès le premier jour, que la Prusse renonce à un abus de la force et la France à l'exercice d'un droit.

» Nous n'en concluons pas que l'arrangement qui vient d'être signé à Londres est mauvais et doit être blâmé. Nous croyons, au contraire, qu'il répond aux exigences de la situation ; mais, tout en reconnaissant qu'il force la Prusse à quitter une position militaire importante, nous ne pouvons y voir un avantage

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 18 Mai 1867.

15

NATALIE

NOUVELLE

Imitation de l'Allemand.

CHAPITRE XV

LUI !

« Le moment est venu, Excellence, disait Joseph Ribas, entrant dans le cabinet d'Orloff, au retour d'une visite à Natalie. Il faut vous montrer, ou cette curieuse enfant se consumera d'impatience. Elle brûle de vous voir; elle ne pense qu'à vous; elle en rêve les yeux ouverts; elle vous parle sans se douter qu'on l'épie. Et quelle chaste tendresse, quelle humble soumission dans son langage ! Vous êtes digne d'envie, M. le comte; il n'y a pas de jeune fille plus innocente et plus éprise à la fois. Et elle ne sait même point qu'elle vous aime déjà passionnément; elle n'a pas conscience de l'amour.

— Je l'éclairerai sur ses propres sentiments, répondit Orloff; ce sera une délicieuse occupation. Sait-elle qu'elle me verra bientôt ?

— Non, elle ne sait rien du tout. Elle languit, soupire, fait résonner de temps à autre les cordes de sa guitare et demande votre nom aux fleurs et aux étoiles.

— J'irai donc la surprendre. Fais-lui pressentir ma venue, mais sans la lui promettre. Où se tient-elle le soir ?

— Toujours au jardin; c'est là qu'elle rêve de vous.

— Engage-la à rentrer et fais éclairer les salons. Je veux lui apparaître dans une lumière éclatante. Holà ! qu'on m'apporte un costume oriental, le plus riche, le plus brillant de tous. Vite, bien vite ! »

Il passa dans son cabinet de toilette. Joseph Ribas regagna la villa, un sourire rusé sur ses lèvres. Il trouva Natalie au jardin.

« Vous feriez bien de rentrer, lui dit-il; l'air est frais et humide ce soir; votre santé pourrait en souffrir.

— Qu'importe ! répliqua-t-elle avec mélancolie. Qui s'en inquiète ? Qui me pleurera si je meurs ?

— Lui.

— Oh ! lui ! il hait toutes les femmes.

— Excepté vous, princesse. Rentrez donc, ayez soin de votre santé précieuse, c'est lui qui vous en prie, »

Natalie se leva vivement pour regagner l'habitation.

« Je ne sortirai plus le soir, dit-elle, puisqu'il me le défend. Dieu soit loué, J'ai donc enfin à obéir en quelque chose, et c'est *lui* qui commande ! Mais pourquoi ce brillant éclairage ? » demanda-t-elle en rentrant, éblouie de la vive clarté des girandoles et des lustres réfléchie et multipliée par les glaces et les dorures.

« C'est le comte qui l'exige; il aime beaucoup cela. Que ce boudoir est donc joli et quelle fraîcheur y répand ce jet d'eau parfumée ! De ce divan, vous embrassez d'un coup d'œil cette enfilade de pièces resplendissantes, pendant qu'il règne ici un demi-jour délicieux. Ne pourriez-vous y rester, princesse?

— Non, répondit-elle avec un sourire enchanteur; moi aussi, j'aime la lumière éclatante; il fait trop sombre ici.

— Demeurez-y cependant, je vous en prie !

— Et pourquoi ?

— Parce qu'il le désire, » dit mystérieusement Ribas.

Elle pâlit et se prit à trembler. Puis tout à coup une vive rougeur empourpra son visage; elle chancela et fut obligée de se retenir au dossier d'un fauteuil.

« Mon Dieu, balbutia-t-elle, serait-ce possible? Puis-je compter sur un si grand bonheur ? Ce que je lis dans vos yeux est-il bien vrai ? Va-t-il venir ?

— Espérez-le, » dit Ribas, et il s'esquiva.

Natalie se laissa tomber sur le divan. Une vive anxiété et un ravissement indicible s'emparaient d'elle. Elle aurait voulu fuir, et elle se sentait comme enchaînée à sa place. Elle avait envie de se cacher, et pourtant elle eût payé de sa vie le bonheur de le voir.

Un léger bruit la fit tressaillir; elle parcourut les salons d'un regard presque effrayé, et ce regard rencontra un personnage d'une taille majestueuse, vêtu de riches habits flottants, tels que Natalie n'en avait jamais vu. Son visage, d'une imposante beauté, était fier et noble, doux et hardi tout ensemble.

« C'est lui ! murmura-t-elle oppressée. Voilà un homme, un héros ! Mon Dieu, mon Dieu, je mourrai sous ses regards. »

Il approchait toujours, et, à chaque pas qu'il faisait, elle se sentait le cœur plus serré, la respiration plus pénible. Enfin il s'arrêta à l'entrée du boudoir et contempla Natalie. Immobile, pâle, un sourire d'extase sur les lèvres, elle était touchante à voir, avec son air humble, craintif et passionné tout à la fois. Mais le comte Orloff n'éprouva ni émotion ni pitié; il ne vit là qu'une femme admirablement belle, dont l'amour lui était acquis d'avance. Avec une fierté mêlée de soumission et de respect; il alla s'agenouiller devant elle et murmura à voix basse :

« Princesse Natalie, pardonnerez-vous à votre esclave d'être venu vous surprendre sans savoir si sa présence vous serait agréable ? »

Ces paroles lui rendirent du courage et le sentiment de sa propre dignité. Elle rougit de son angoisse, de son trouble, de sa gaucherie puérile. Pourtant elle ne trouva rien à répondre; elle ne pût qu'accueillir Orloff d'un signe de tête et d'un sourire, en lui tendant la main.

Il prit cette main et la porta à ses lèvres. Comme frappée, à ce contact, d'un choc électrique, elle la lui retira brusquement.

» Vous m'en voulez donc ? demanda-t-il avec tristesse.

— Non, mais vous me faites peur. Vous êtes un si vaillant héros, et votre épée a donné la mort à tant de braves, qu'en la voyant je me suis effrayée. »

Il la regarda d'un œil surpris et interrogateur.

La reproduction est interdite.

marqué pour la politique française. L'avantage eût été de faire reconnaître notre droit à l'acquisition du Luxembourg et d'en user.

Pour extrait : A. Laytou.

Les bruits d'ajournement à une autre session du projet de la loi sur la Presse seraient dénués de fondement, si l'on en croit l'information suivante : M. Rouher aurait recommandé lui-même à la Commission chargée d'examiner le projet de hâter ses travaux.

L'*Etendard* prend la peine de démentir une rumeur grossière et criminelle mise en circulation depuis quelques jours et à laquelle est odieusement mêlé le nom d'un maréchal de France, ancien ministre de la guerre. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que la justice est à la recherche des auteurs de cette mystification coupable qui montre jusqu'où irait, si l'on n'y mettait obstacle, l'audace des partisans de la liberté illimitée de la presse.

Nouvelles du jour.

Le taux d'Exonération.

Un incident remarquable a signalé la séance de ce jour au corps législatif. M. Picard a déposé une demande d'interpellation ayant pour objet la réduction du taux d'exonération en 1867. On sait que le chiffre de la prestation militaire qui était de 2,300 fr. l'an dernier, a été élevé à 3,000 fr. C'est sur cette base qu'ont eu lieu les opérations des conseils révisionnaires dont la tournée vient de finir. La motion de M. Picard et de ses honorables collègues tend, on le devine, à ramener au chiffre que nous appellerons du temps de paix, le sacrifice réclamé des familles à cause des appréhensions de guerre. Il y a tout lieu de penser que le gouvernement entrera dans ces vues et que l'exonération ne pèsera pas plus sur les remplacés de la conscription actuelle que sur ceux des années précédentes. La proposition a été renvoyée à l'examen des bureaux.

Dans la séance de demain, la chambre reprendra la discussion sur les attributions municipales.

— Les ministres se sont réunis aujourd'hui en conseil au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur. — L'Impératrice assistait à cette séance.

— M. le marquis d'Andelarre demande par un amendement au budget, qu'un crédit annuel et complémentaire de 500,000 francs soit inscrit au chapitre de la guerre pour améliorer les retraites accordées, de 1831 à 1862, aux militaires de divers grades.

— Voici le texte d'un amendement présenté par M. de Tillancourt en faveur des facteurs ruraux;

« Ajouter 350,000 fr. à la somme de 150,000 fr. proposée pour améliorer le sort des facteurs ruraux, ce qui portera l'augmentation sur 1867 à 500,000 fr. et élèvera le crédit pour traitement et haute-paie des facteurs ruraux et locaux à 9,444,200 fr., au lieu de 9,094,200 fr. proposé par le gouvernement.

— Hier et aujourd'hui, au palais Bourbon, ont tenu séance les commissions de la presse, des sociétés, de l'armée et de la garde nationale mobile, du régime commercial de l'Algérie.

— Le Brésil paraît disposé à admettre l'abolition de l'esclavage. La question vient d'être mise à l'étude l'Empereur du Brésil est favorable à cette réforme.

— L'affaire du prince de Crouy-Chanel, devait venir mardi devant la cour d'assises de la Seine, mais elle a été renvoyée à une autre session.

— Le roi des hellènes est arrivé le 12 à Saint-Petersbourg.

— C'est M. de Faloux qui fera le rapport sur les prix de vertu, le 25 Août prochain, à l'Académie française.

— Un journal d'Alicante annonce que dans cette ville l'eau potable est sur le point de manquer.

— Le barreau de Paris organise un grand banquet en l'honneur de M. Jules Favre, à l'occasion de son élection à l'Académie française.

— On annonce que le shah de Perse viendra en France au mois de juillet prochain pour visiter l'Exposition universelle de Paris.

— Il se confirme qu'une escadre Russe se rendra dans les eaux de Cherbourg vers l'époque du séjour en France de l'Empereur Alexandre II. On parle aussi de la présence d'une escadre suédoise dans le même port.

On écrit de Constantinople, le 10 mai:

« Marco Pacha, premier médecin du sultan, est parti en mission confidentielle du sultan pour Paris.

Le Pape Pie IX a atteint hier sa soixante-quinzième année, il est né le 13 mai 1792, Il y aura vingt-et-un ans accomplis, le 16 juin prochain, qu'il a été exalté sur le trône pontifical.

Pour extrait : A. Laytou.

LETTRES DE BERLIN.

VI.

Berlin, 13 mai 1867.

« Ici comme en France, chacun s'applique à discuter la paix et, la sachant obtenue on s'y montre difficile. La question de savoir si cette paix sera durable est prématurée; on aurait même pu s'abstenir de la poser, car plus on montrera de confiance dans le maintien, de la paix, plus on contribuera à l'affermir.

« L'opinion des hommes sérieux à Berlin est que la France entre positivement dans la voie pacifique. Ces espérances paraissent d'autant plus justifiées, que l'Empereur Napoléon a tout lieu de se montrer satisfait de ce qu'il a obtenu, sans recourir à la guerre.

« En effet, si la France renonce à l'annexion, elle force la Prusse à renoncer à une place que celle-ci avait occupée pendant 50 années. La France, au bout du compte, n'a renoncé qu'à une velléité, tandis que la Prusse a dû abandonner ce que, à tort ou à raison, elle considérait comme son droit. Le Luxembourg aura cessé d'être Allemand; d'ici à peu d'années il sera français, comme la Belgique devient de plus en plus française.

« Ces considérations jouent un grand rôle dans les sentiments avec lesquels on accueille la conclusion de la paix. C'est une transaction, et cela explique que la satisfaction ne soit entière ni d'un côté ni de l'autre. Ce qui remplit de joie tous ceux qui aiment le progrès et la liberté, c'est cette circonstance que les grandes puissances ont manifesté leur influence pacifique en faisant une question européenne d'une question que les Allemands auraient voulu enfermer dans les limites d'un litige national. C'est là un commencement qui promet; c'est un acheminement au congrès proposé naguère par l'Empereur Napoléon III, et qui pourrait bien être plus prochain que ne le croient beaucoup de personnes.

Pour extrait : A. Laytou.

DE LA SCIENCE

Suite.

Avant de passer plus loin, remarquons jusqu'où peut aller la puissance des idées préconçues...

Pendant le règne de Tibère, un homme — nous disons l'homme Dieu — un homme avait passé dans la Judée ; il avait formé quelques disciples — et cet homme, sorti d'un pauvre atelier, et ces disciples, naguère, pêcheurs sur les lacs de Galilée, avaient donné un enseignement — ils avaient fait ce que les philosophes n'auraient jamais pu faire, ne voulurent jamais faire—ils avaient bel et bien envoyé les dieux aux oubliettes, rendu familiers, à tous, la connaissance, le culte, l'amour d'un seul Dieu; le dogme de la création du monde, de son gouvernement par une providence également sage, bonne et juste ; celui de l'immortalité de nos âmes, de l'éternel bonheur des bons, de l'éternel châtiment des méchants ; et tout ce magnifique ensemble de dogme et de morale qui constitue la doctrine chrétienne.

Ils avaient complètement réformé les mœurs; le mariage avait retrouvé sa sainteté, la femme sa dignité, l'esclave, ce gibier du Spartiate, cette chose du romain, cet être si difficile à classer, même pour les disciples de Socrate, l'esclave était redevenu un frère — mais, ces hommes ne s'étaient pas contentés de pérorer dans le secret de leurs écoles, et de faire, au besoin, immoler des coqs à Esculape ; ils avaient enseigné sur les places publiques, ils s'étaient adressés aux petits et aux grands, ils avaient soutenu leur enseignement devant les tribunaux, sous la hache des licteurs, sur les chevalets, sous la dent des bêtes de l'amphithéâtre, au milieu des flammes des bûchers — leur chef était mort sur une croix, priant pour ses bourreaux.

Vous aviez cru qu'à l'ère triomphante des martyrs avait succédé une imposante série de docteurs, aussi remarquables par leur éloquence que par leur doctrine et, déjà, parmi ces martyrs, les Justin, les Ménée, les Quadrat, les Cyprien, et tant d'autres semblaient bien savoir quelque peu de philosophie — les Tertullien, les Origène, les Clément d'Alexandrie n'en paraissaient pas totalement dépourvus. — Vous aviez cru que les Jérôme, les Ambroise, les Augustin, les Basile, les Grégoire, les Chrysostome, les Hilaire, les Boëce, les Cassiodore — Peut-on les nommer tous ?.... N'auraient pas fait trop mauvaise figure dans une école de philosophie ; et si vous disiez toute votre pensée, vous confesseriez que leur philosophie vous avait paru plus complète, plus solide que celle des Socrate et des Platon. — Eh ! bien, mon cher ami, nous sommes dans l'erreur, et de cet homme, si on peut l'appeler un homme, et de ces disciples, et de ces martyrs, et de ces docteurs, on peut ne rien dire, ne tenir aucun compte, dans un tableau du progrès philosophique du monde. — Ah ! n'avez-vous pas l'idée socratique, cette idée aussi merveilleusement féconde que la pierre philosophale du plus fier alchimiste ? Aussi, par une pirouette des plus faciles de la philosophie grecque nous passons en plein moyen-âge. — Toutefois, soyons justes — on ne nie pas, entièrement, ces faits et ces hommes — mais tout cela c'est *théologie*. Et, en vérité, si on pouvait admettre que ces *théologiens* pratiquèrent la séparation des deux sciences, aussi scrupuleusement que la pratiquent bon nombre de *philosophes* de nos jours, il faudrait bien avouer que leur bagage philosophique ne fut pas lourd — ces braves gens ont si grand peur d'abâtardir la graine philosophique, qu'il se tiennent à l'abri de tout souffle venant des régions théologiques — soyez en sûr, ils ne savent pas le catéchisme.

Nous voici donc au moyen-âge. — J'aimerais bien qu'on me fixât un peu sur les frontières de ces régions désolées, de ces déserts, où les Bossuet, les Leibnitz, et plus d'un autre ont bien trouvé quelque chose à glaner. (Si on ne nous entendait pas—je dirais : —où ils sont trouvé à peu près tout ce qu'ils ont eu de bon.) — Seulement pour le XII^e^ siècle et pour la France, l'histoire littéraire de France compte 820 écrivains dont 178 anonymes et 642 dont les noms sont connus.

Cependant, je le confesse, ce pauvre moyen-âge ne doit pas trop se fâcher, on reconnaît qu'il a rendu *un grand service* — (Ecoutez) — « Mais le plus grand service, selon moi, et je le dis sans aucune ironie, le plus grand service que le moyen-âge ait rendu aux sciences et à la philosophie, c'est de les avoir conduites si bas que tous les esprits raisonnables sentirent un jour la nécessité d'une réforme radicale. Les demis abus engendrent les demis mesures; les abus excessifs provoquent un soulèvement qui les détruit. On restaure une maison lézardée; mais une masure qui s'écroule, on en balaie les débris, on en disperse la poussière et sur l'emplacement qu'elle offusquait on élève un monument jeune et durable. » Merci — Comme c'est joli de voir les Kaut, les Fichte, les Schelling, les Hégel, les Cousin, etc., etc. — Balayant ces masures qu'on appelle les Anselme, les Thomas, les Bonaventure, les Suarez . ., et, sur l'emplacement déblayé, élevant ces palais, j'allais dire ces labyrinthes, sur le frontispice desquels rayonnerait si bien la célèbre inscription du Dante . . .

C'est tellement vrai que depuis l'*émancipation* de la philosophie, accomplie, dit-on, par Descartes, cette fille prodigue a si bien marché qu'on ne sait guère où la trouver, et que, de progrès en progrès, elle est arrivée à cet éclectisme, si bien mené par Pierre Leroux, et à ce panthéisme qui, de proche en proche, mine et détruit toutes les bases de la société — et cependant, vous le savez, ces fâmeux systèmes ne résistent pas à deux ou trois distinctions bien maniées par un élève de la vieille philosophie. — Mettez, je vous prie, les systèmes du philosophe Cousin sur la production des êtres, sur la nature et la liberté de Dieu, sur la substance et la cause, en face des solutions du non-philosophe Thomas, et je crains bien que la *masure* aura raison du *monument jeune et durable*.

Le moyen-âge, dit-on, n'est pas descendu dans les profondeurs de la nature — mais, qu'entendez-vous ici par les profondeurs de la nature?... Pour moi, je crois que la recherche des raisons des choses, de leurs causes, de leurs fins, de leur essence descend bien un peu dans les profondeurs de la nature. Eh ! bien ! si vous étudiez le moyen-âge, vous verrez qu'on n'était pas resté au bord de l'abîme, on était si bien descendu dans ses profondeurs, qu'après bien des études et des essais, Leibnitz, un peu philosophe cependant, croyait devoir revenir à la solution des scholastiques, pour expliquer l'essence de la matière, *système nouveau de la nature, page* 124. — *Apud liberatore, T.* 11. *p.* 70.

On ne connaissait guère, il est vrai, dit-on, que la Bible et Aristote.

C'est bien déjà quelque chose, et si on les connaissait un peu mieux de nos jours, les choses n'en iraient pas peut-être plus mal; mais, comment faire croire que tout se soit borné à la connaissance de ces deux livres, chez des hommes dont les patients travaux nous ont conservé un si grand nombre d'ouvrages des anciens; chez des hommes qui avaient entre les mains les ouvrages des Pères, et, en particulier, ceux de Cassiodore et de Boëce, où est résumée la substance de toute la philosophie de la Grèce.

Pourquoi ne pas rire un peu des forces occultes? surtout si elles ne sont guère moins occultes de nos jours. — Vous allez me trouver bien hardi — je ne crains pas d'en porter le défi au plus savant des savants de nos jours, il ne vous expliquera pas, mieux que saint Thomas, la raison dernière de la production d'une fleur, d'un fruit, d'un grain; il décomposera, décomposera encore, mais soyez-en sûr, il ne saisira jamais l'élément producteur — et, peut-être, pour ce fâmeux opium, faudra-t-il, dans un langage plus savant, plus embrouillé, invoquer cette célèbre vertu dormitive ? si par hasard, on ne connaît pas bien le sommeil, si, sous plus d'un rapport, le sommeil est au nombre des mystères assez nombreux du *Credo* scientifique et naturel; croyez-vous qu'on puisse dire absolument pourquoi telle ou telle substance produit ce sommeil?... Croyez-le bien, mon cher ami, il y aura toujours des *causes occultes* pour l'homme et surtout elles abonderont pour l'homme assez raisonnable pour faire violence à sa raison jusqu'au point de ne vouloir relever que d'elle.

On semble supposer que le moyen-âge a eu le privilége exclusif de la magie et de la sorcellerie; sans dire que c'est surtout chez les protestants d'Allemagne que les sorciers ont pullulé et qu'on a multiplié les tourments et les supplices, sans dire que ce sont surtout les jésuites Tanner et Frédéric Spée qui se sont élevés contre les procédures auxquelles on les soumettait. — Est-ce que de nos jours le surnaturel, puisque surnaturel on dit, joue un si mince rôle ? Est ce que la danse des tables, ce genre de divination renouvelé du paganisme, — Tertullien en parlait il y a bien des siècles, — est-ce que le spiritisme et ses évocations n'entrent pas un tant soit peu dans cette catégorie? Et le spiritisme, sachez-le bien, compte des adeptes par milliers, il a ses revues, ses journaux, avec de nombreux abonnés et des lecteurs plus nombreux encore.

Assurément nous sommes loin de contester les progrès des sciences, de la chimie, de l'astronomie, de la physique, etc... et je ne crois pas que personne en ait eu le dessein. — Mais, sans entreprendre de relever toutes les gentilles choses dont on fait un si joli tableau, qu'il nous soit permis de dire que chaque siècle fournit son contingent des preuves de l'infirmité humaine — et, peut-être, si on pesait dans une juste balance les erreurs du moyen-âge et celles de nos temps, les premières ne l'emporteraient pas par le poids et par la qualité. Le tableau des erreurs et des misères intellectuelles et morales de notre temps, fait tout récemment par Mgr d'Orléans, suffira, certainement, pour convaincre tout homme sérieux et de bonne foi, qu'il ne convient guère à notre temps de jeter la pierre au moyen-âge.

On aura cru que le ciel était incorruptible et immobile; que le soleil tournait et que la terre ne bougeait pas ; qu'on pouvait trouver le moyen de changer tout en or et d'allonger indéfiniment la vie — que sais-je encore! — Eh bien ! je vous le demande, tout cela peut-il influencer beaucoup sur la conduite et la moralité des peuples? Vous en conviendrez, sans peine, les conséquences de l'athéisme et du matérialisme sont un peu plus redoutables — et cependant, sous une forme ou sous une autre, ces erreurs capitales, sont propagées aujourd'hui d'une manière effrayante. — J'en appelle aux débats de nos Chambres législatives.

Du reste, même sur les points incriminés, le moyen-âge a-t-il erré aussi pleinement qu'on semble le croire? On appuie beaucoup sur l'astrologie judiciaire.— Mais, est-ce bien un produit du moyen-âge? Peut-on ignorer l'importance dont elle jouissait dans Rome païenne précisément à une époque où la philosophie n'y manquait pas !... Au contraire, si M. le professeur récitait le bréviaire, il trouverait dans ce livre, de couleur assez moyen-âge, une excellente réfutation de cette astrologie (*brev. rom. off. du 7 janv. 3^e^ noct. lec. 2 et 3*), elle est de St-Grégoire-le-Grand, né en 542, mort en 604.

Pour peu qu'on lise Hugues de St-Victor, Vincent de Beauvais, Roger-Bacon, saint Thomas (2-2-9-95. art. V.) et ses commentateurs, on verra que la théologie et la prière catholique ont toujours été d'accord sur ce point. Elles ont toujours condamné la divination par les astres, cette divination qui voudrait atteindre des événements dépendants de la liberté de Dieu ou de celle de l'homme. On crut à une influence des astres sur les tempéraments et les effets purement physiques; encore, si on lit Cajétan, verra-t-on qu'il sagissait, du moins pour un grand nombre, de conjectures assez légères — *Cours complets de théol. vol. XIV, col.* 90 *et suiv.* Eh bien !

Pourquoi ce langage ? Avait-elle quelque soupçon, quelque défiance, ou n'était-ce qu'un pressentiment et qu'un vague instinct qui la faisaient trembler devant lui ? Mais non; elle ne soupçonnait rien; pour s'en convaincre, il suffit au comte de scruter un instant cette physionomie candide, où la confiance le disputait à la timidité. Alors il détacha le ceinturon enrichi de brillants auquel son épée était suspendue et déposa le tout aux pieds de Natalie.

« L'impératrice elle-même, reprit-il, m'avait ceint cette épée, et j'avais juré qu'elle ne me quitterait qu'avec la vie. Vous m'êtes plus chère que ma vie et que mon honneur; je romps pour vous mon serment. Me voici sans armes; vous ne tremblerez plus devant moi, qui suis si heureux de vous voir.

— Pourquoi donc alors avez-vous tant tardé à venir ? demanda-t-elle, retrouvant toute son aisance et toute sa gaîté. Si vous saviez avec quelle impatience je vous attendais !

Et elle lui raconta naïvement combien elle avait pensé à lui, soupiré après lui et cru, dans ses rêveries, lui parler entendre ses réponses. Il l'écoutait avec ravissement, surpris de ce mélange d'innocente gaîté avec tant de réserve, de modestie et de dignité naturelle. Tantôt riant aux éclats, tantôt sérieuse et fière, ou bien encore tendre et timide, elle réunissait en elle l'enfant et la femme adorable, Orloff la trouvait tout autre qu'il ne s'y était attendu, moins belle peut-être, moins éblouissante, mais infiniment plus aimable et plus gracieuse. Elle l'enchantait par son sourire, elle le touchait presque par sa figure ingénue.

« Oh ! continuez, lui dit-il, comme elle cessait de parler; c'est une volupté de vous entendre, princesse.

— Pourquoi, demanda-t-elle avec un léger froncement de sourcils, ce titre si froid, qu'on me donne depuis quelques mois seulement ? Paulo m'avait toujours caché mon rang, et je lui en sais gré: c'était une sage et délicate précaution. Être princesse, et pourtant orpheline, délaissée, vivant des bienfaits de ses amis, quelle ironie du sort ! Pourquoi donc m'appelez-vous princesse ?

— Parce que vous l'êtes, s'écria Orloff; parce que je viens vous arracher à votre obscurité pour vous rendre souveraine d'un grand empire.

— Vous parlez comme Paulo, dit-elle avec un sourire rêveur. Lui aussi, il me promettait de poser un jour sur ma tête une couronne impériale. Je ne le comprenais pas plus que je ne vous comprends. »

Un sourire ironique effleura les lèvres d'Orloff. « Catherine avait deviné juste, pensa-t-il, ce Radzivil conspirait, et voici la petite impératrice qu'il destinait à la Russie. »

Mais, reprenant son sérieux à l'instant même, il répliqua :

« Vous devez au moins savoir, princesse, de quelle couronne parlait votre ami.

— Je l'ignore, et je ne désire pas l'apprendre. Ce n'était peut-être qu'un badinage par lequel il cherchait à me consoler quand je me plaignais d'être une pauvre enfant sans famille et sans patrie, ne connaissant même pas le nom de sa mère.

— Vous ne le connaissez pas ? » s'écria Orloff surpris.

Elle secoua tristement la tête.

« On n'a jamais voulu me le dire, répondit-elle; mais j'ai là, au fond du cœur, l'image de ma mère, et rien ne l'en effacera.

— J'ai connu votre mère; elle était belle comme vous, et bonne et pleine de douceur.

— Vous l'avez connue ! s'écria Natalie en lui saisissant la main et le regardant avec une affectueuse confiance. Oh ! vous me devenez doublement cher ! Vos yeux l'ont vue, votre main, que je tiens dans la mienne, a peut-être touché quelques fois sa main chérie !

— Je n'aurais pas osé me le permettre, dit-il en souriant; c'eût été un crime d'Etat.

— Etait-elle donc une si grande et si auguste princesse ?

— Elle était impératrice.

— Impératrice ! » Et Natalie bondit de son siége, l'œil rayonnant et les joues brûlantes.

— C'était l'impératrice Elisabeth de Russie. »

Natalie retomba sur le divan et se couvrit la figure de ses deux mains. Des larmes perlaient entre ses doigts blancs et effilés; un tremblement fiévreux lui secouait tous les membres. Puis elle leva les bras vers le Ciel, et, un sourire de ravissement sur les lèvres, le visage inondé de pleurs, elle s'écria :

« Je ne suis donc plus sans famille ni sans patrie, et ma mère était impératrice !

— Vous le deviendrez à votre tour, reprit Orloff. C'était là ce que voulait Paulo, et voilà pourquoi on l'a condamné comme un criminel. Il faut que je reussisse, moi, dans la tentative où il a échoué. Princesse Natalie, votre patrie vous appelle, votre trône vous attend. Suivez-moi, dans la capitale de vos pères, que je pose sur votre front la couronne de votre aïeul, le czar Pierre-le-Grand. »

(*La suite au prochain numéro*).

était-ce un grand malheur ? Nos cultivateurs observent encore, avec soin, les phases de la lune, et ils prétendent qu'ils s'en trouvent bien. Le monde est-il en péril pour cela ?

Je ne veux pas discuter l'anecdote sur Louis XIII; je l'avoue, je ne m'étais pas douté qu'on l'eût appelé, *le Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance — il le fut, nous dit Gabourd, parce qu'il était inexorable. — J'ai bien lu quelques autres historiens, je n'ai pas trouvé un mot sur l'origine astrologique de ce surnom, et les faits allégués ne sont pas des mieux choisis pour le tourner en ridicule.— Louis XIII avait seize ans à l'époque du supplice de la maréchale. Jusques là on l'avait sévèrement tenu en tutelle—le maréchal d'Ancre, l'italien Concini, ministre tout-puissant, détesté du peuple, lui fut dépeint comme un ennemi des plus dangereux et des plus redoutables; le jeune roi crut devoir à sa sûreté de le faire exécuter sans forme de procès. La maréchale, dont la vie avait été vouée à l'intrigue, fut impliquée dans la ruine de son mari; elle périt, condamnée par le Parlement de Paris. Certainement le jeune prince ne fut pas le plus coupable.

Je voudrais qu'on put lire dans Gabourd t, XII p. 332, l'opinion d'un auteur moderne sur le procès d'Urbain Grandier, cet homme aux mœurs légères et dont la conduite scandalisait toute la province : on lirait encore, avec fruit, ce que des auteurs de nos jours, MM. de Mirville, et Desmousseaux entre autres, ont écrit sur cette grave affaire. L'innocence de Grandier est loin d'être démontrée....

Nous ne contesterons pas les qualités estimables du vertueux de Thou ; nous aimons à dire qu'il mourut en chrétien fervent — mais, il connaissait un complot, il avait servi d'intermédiaire, aux conspirateurs, afin de déjouer la surveillance du gouvernement, et il s'agissait seulement de la bagatelle de livrer à l'Espagne, une place forte de la frontière, et d'opérer un soulèvement à l'intérieur, afin de donner la main aux armées espagnoles et autrichiennes, chargées d'envahir le royaume. — Consultez les articles 59 et 60, 76 et 77 du code pénal.

On a cru que l'alchimie était, ni plus, ni moins, l'art merveilleux de changer tous les métaux en or. Ce n'était pas tout à fait cela, du moins pour un grand nombre — Roger Bacon avait pensé qu'il pouvait exister un médicament qui, enlevant les impuretés d'un métal commun, le transformerait dans l'or ou l'argent le plus pur. Plus clair, plus précis, Vincent de Beauvais a nettement soutenu que l'alchimie était fausse en ce qu'elle prétendait transformer la nature des métaux, et qu'elle n'était vraie qu'en ce qu'elle pouvait dégager l'or ou l'argent des autres matières, et en donner l'apparence aux autres métaux. — Remarquons en passant, que la recherche de la pierre philosophale était venue des Arabes et notamment d'Avicenne.

On traite bien sévèrement le syllogisme — les Autrichiens ne se sont pas amusés à se moquer de l'instrument de leur défaite, ils ont regretté de ne l'avoir pas eu en main ; ils se sont hâtés de se procurer cet engin redoutable, et ils ne sont pas les seuls à vouloir s'en munir.... — Qu'est-ce donc que ce malheureux syllogisme — « *cette forme pédantesque et sophistique de toutes les discussions du moyen-âge ?* »

C'est tout simplement, et je défie qu'on puisse me contredire, c'est tout simplement, l'expression complète de tout raisonnement. Tournez-vous, retournez-vous à droite, à gauche, dessus, dessous, je vous défie d'exprimer purement, simplement, complètement, un *vrai* raisonnement sans donner aussitôt le jour à un syllogisme—mais si quelque malin allait dire : — *Prius est esse quàm exprimi*....

Malgré le syllogisme — traduisez malgré le raisonnement, malgré la scholastique — la scholastique ? Savez-vous ce que c'est ? — Eh ! bien ! Cette vieille friperie consiste en ceci : poser des principes certains ; en déduire des conséquences rigoureuses ; n'employer que des expressions claires ou nettement définies ; éviter les digressions inutiles, les idées vagues, les termes équivoques ; mettre dans tout l'ensemble un ordre qui éclaircisse les questions les unes par les autres — voilà bien la scholastique, et vous ne comprendriez pas encore pourquoi cette vieillerie est si sévèrement bannie de la toilette philosophique de nos jours ?... Il y a eu des abus dans la scholastique — je le demande n'a-t-on pas abusé, n'abuse-t-on pas quelquefois de la philosophie moderne ?..

Je disais, donc, malgré le syllogisme et la méthode scholastique, ce pauvre moyen-âge avait bien découvert quelque chose. Laissons la parole à Rorhbacher — t. 16, p. 3 et 4. « Mais, ajoute-t-on, lorsque » régnait la méthode scholastique, il n'était pas permis de faire de nouvelles découvertes — Vraiment ? » et pourtant c'est dans les siècles du moyen-âge, » c'est dans les siècles et dans les pays où régnait la » scholastique qu'on a inventé la gamme musicale, » l'usage de la boussole, la poudre à canon, les mou» lins à vent et à eau, l'emploi de la vapeur, le té» lescope, l'art de peindre sur verre et à l'huile, les » horloges à roue ; et pourtant c'est dans les siècles » et chez les peuples où régnait la scholastique qu'on » a découvert et le Nouveau-Monde, et la route ma» ritime aux Indes, et la rondeur de la Terre ; et » pourtant c'est dans les siècles et chez les peuples, » où régnait la scholastique que se trouvent les chefs» d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'ar» chitecture chrétienne. Voilà comme la méthode » scholastique empêche les nouvelles découvertes. »

(*La suite au prochain numéro.*)

Variétés

BIOGRAPHIE de Claude Groulart, premier président du parlement de Normandie,

par M. Sorbier,

premier président à la Cour impériale d'Agen.

M. Sorbier, premier président de la Cour d'Agen, avait excité dans le public une légitime curiosité en donnant la biographie de Guillaume de Lamoignon. On avait lu avec le plus vif intérêt cette belle vie d'un homme de cœur, de savoir et d'esprit, écrite par un magistrat qui reproduit, en sa personne, les nobles qualités de son héros. On applaudissait au talent de l'écrivain, et le plaisir qu'on avait goûté appelait une satisfaction nouvelle.

L'attente publique n'a pas été trompée. Après la biographie de Guillaume de Lamoignon est venue la biographie de Claude Groulart, premier président du Parlement de Normandie. — Splendides tableaux où l'on trouve la même richesse de coloris, la même sûreté de lignes, la même sûreté de pinceau. — Nul ne pouvait mieux que M. Sorbier, remettre sous nos yeux ces belles figures de magistrats célèbres en qui nous aimons à contempler, comme dans une triple auréole, l'intégrité intrépide, l'érudition solide et sobre, le noble amour des belles lettres. Pour bien raconter la vie d'un homme illustre, il faut le saisir tout entier, être capable d'admirer ce qu'il a admiré, de sentir ce qu'il a senti; il faut, sans négliger les progrès que les années ont accomplis, se transporter dans le siècle où il a vécu, se mêler à ses amitiés, vivre de sa vie. C'est ce que M. Sorbier pouvait faire, c'est ce qu'il a fait. Il a bien servi l'histoire, il a bien mérité des temps actuels.

Il est bon, en effet, et aujourd'hui peut-être plus que jamais, d'évoquer de la tombe les grands hommes des siècles écoulés. Ainsi ils continuent la grande entreprise de leur vie; après avoir été les soutiens et les modèles de leurs contemporains, ils sont encore les maîtres de la postérité. Les partis et les factions font aujourd'hui silence autour d'eux, et la grande voix de ces hommes illustres, nous arrive plus imposante et plus distincte, avec tout le prestige de la vertu, de la science et de l'éloquence couronnées par la reconnaissance publique. De tout temps on a aimé à conserver dans les familles les portraits des ancêtres. Ils étaient pour les descendants comme une leçon perpétuelle et un exemple permanent. Si quelqu'un des aïeux avait forfait à l'honneur, son image était couverte d'un voile. C'est que l'exemple de la vertu est plus capable de porter au bien que l'étalage du vice, même flétri, n'est capable de détourner de l'erreur. Plus d'un Thémistocle a eu le sommeil troublé par les trophées de Miltiade, plus d'un César a pleuré au souvenir des triomphes d'Alexandre, mais je ne sais si les Spartiates, enivrant les Ilotes pour les montrer au peuple, sont jamais parvenus à corriger de l'ivrognerie. On n'a pas dit que la vue de la dégradation païenne ait exercé sur les hommes une influence bien salutaire, tandis que de nobles âmes comme les Tertullien et les Augustin, se sont senties converties et entraînées par les exemples magnifiques de fidélité au devoir, de sainte et inébranlable intrépidité. Il en sera toujours ainsi : L'homme s'ime et s'estim e trop pour se croire sujet aux faiblesses d'un être dégradé; au contraire, il s'aime et il s'estime assez pour se croire capable des vertus qu'il admire, des qualités précieuses qui méritent et obtiennent le respect et l'affection de tous. — Honneur donc et reconnaissance au savant magistrat, qui, non content de donner à son siècle le bel exemple de son talent et de ses vertus, veut bien encore consacrer ses laborieux loisirs à remettre sous nos yeux les nobles modèles des temps passés. On ne peut donner de meilleurs conseils aux jeunes générations de la magistrature. Et en ce siècle volcanisé où l'inconsistance des institutions semble s'être communiquée aux caractères pour les amoindrir et les volatiliser, les exemples de noble fermeté et de sage constance doivent être une leçon pour tous. M. Sorbier, a donc fait une bonne œuvre en ranimant pour nous cette mâle figure de Claude Groulard, trop longtemps reléguée dans un oubli qu'elle ne méritait pas.

De plus, en quelques pages rapides, brillantes et solides, M. Sorbier a fait un bon livre. On est heureux au milieu de ce déluge de publications légères ou malsaines qui nous inonde chaque jour, au milieu de cette littérature éphémère trop souvent inspirée par la cupidité, et destinée à conduire ses auteurs au palais de la fortune bien plus qu'au temple de mémoire, on est heureux de rencontrer des livres honnêtes, inspirés par de nobles sentiments, fortement pensés, savamment composés et écrits en un langage que nous admirons dans les auteurs du grand siècle, mais qui ne se montre hélas ! que rarement chez les écrivains de nos jours. M. Sorbier, a fréquenté les grands historiens, que l'antiquité a transmis à l'admiration universelle. Souvent il a la manière de Tacite, parfois il semble en reproduire les expressions. D'un trait concis et fort il caractérise les hommes et les situations. Un rapide coup d'œil lui suffit pour voir sûrement dans son ensemble l'époque dont-il parle. Car suivant l'exemple des grands maîtres, à propos d'un homme célèbre, c'est une époque tout entière qu'il nous raconte en son riche et magnifique langage. Vous pensiez ne lire que la vie de l'honnête et courageux président du Parlement de Normandie, et c'est l'histoire de Henri III, ce sont les sourdes menées de la Ligue, c'est le bon roi Henri IV qui passent sous vos yeux, c'est le XVI^e siècle avec son splendide réveil et son audace effrayante. Lisez la première page qui sert comme de frontispice à la vie de Claude Groulart, et déjà vous connaissez ce siècle tout entier, de même que du haut d'une montagne vous vous faites promptement, par ses points culminants et ses cimes saillantes, une image exacte, quoique abrégée, du paysage vaste, accidenté, qui se développe à vos pieds.

La réforme sera dans ce siècle le mobile et l'obstacle de bien des entreprises; entendez le jugement que porte sur elle le magistrat écrivain :

« En permettant à la pensée de prendre son vol au » plus haut des cieux, de scruter tous les mystères, » de toucher à tous les fruits de l'arbre de la science, » la réforme ouvrit un abîme qui n'est pas encore » fermé. Elle brisa l'unité de l'Eglise, elle infligea au » XVI^e siècle l'immense douleur de ses guerres reli» gieuses, elle détruisit tous les prestiges du pouvoir, » et jeta dans les âmes un insatiable désir d'innover » sans cesse. De là, l'éternel remaniement de la société, » la longue insomnie de l'esprit, qui n'a pu rentrer » dans le repos de la tradition ni se suffire à lui» même. »

A côté et autour de Claude Groulart, voyez les personnages qui se succèdent, toujours caractérisés par la note qu'ils méritent. Ce sont « les ducs de Joyeuse et d'Epernon qui coûtèrent plus au pays qui dix ans de guerres civiles; » c'est « François d'O, qui n'était occupé qu'à inventer des tributs; » c'est Chiverny « justifiant l'axiôme de François 1^er que bon courtisan et bon juge font deux choses incompatibles. » Ce sont les Guise, c'est Henri III.

« Henri III, au sein de la Ligue, n'est plus que le » lieutenant méprisé du duc de Guise. Mêlant les » folies d'un idiot, les puérilités d'un enfant à des » éclairs d'une raison supérieure, brave sur les » champs de bataille et lâche dans les conseils, affec» tant les dehors de la bonhomie et plein de l'esprit » de Machiavel dont il lisait chaque jour les œuvres, » passant de la vie la plus dissipée à des pratiques de » dévotion excessives et bizarres, il attachait à tous » ses actes, par cet inexplicable tissu de contradic» tions, un caractère d'hypocrisie et de faiblesse qui » l'avait profondément avili. Au contraire, fils, d'un » père assassiné par un protestant et regardé dans son » parti comme un grand homme martyr de la foi, » Henri de Guise, avec l'air et la franchise d'un hé» ros, quelques vertus, beaucoup de valeur et les » mots de religion et de bien public qu'il répétait sans » cesse, était devenu l'idôle du peuple. »

Que de sages maximes ornent ça et là cette intéressante biographie ! Les faits y sont jugés en peu de mots et suivis de réflexions comme celle-ci:

« Le couteau de Jacques Clément ne fut pas con» » cluant; les coups de poignard ont toujours été la » ressource de la faiblesse; ces crimes fameux ne » finissent rien, et sont des précédents funestes. »

Et ailleurs :

« La seule vue de l'homme de bien importune les » méchants dont elle est la perpétuelle censure. Ils ne » peuvent souffrir autour d'eux que des complices. »...

« Les méchants ne peuvent que perdre à se fré» quenter parce qu'ils finissent par se connaître, c'est» à-dire par se mépriser ou se redouter. Mais les bons, » plus ils se voient, plus ils s'aiment, plus ils s'esti» ment, et chaque jour met un nouvel anneau à la » chaîne qui les unit. »

S'agit-il de dépeindre la terreur religieuse qui suivit l'assassinat de Henri III, ne croiriez-vous pas lire une page de Tacite ?

« On n'osait parler, on n'osait même entendre; » on avait peur que la peur ne rendît coupable. Ainsi » que dans les proscriptions romaines, on tuait pour » confisquer les biens. L'un était frappé à cause de » son nom et de celui de ses ancêtres; un autre à cause » de *sa belle maison d'Albe;* celui-là parce que son » visage avait déplu. La sérénité ne se rencontrait » sur la figure d'aucun homme capable de sentir et » de prévoir. »

Mais pourquoi multiplier les citations ? Chacun voudra lire la brochure tout entière; et après y avoir trouvé un plaisir qu'on goûte rarement il se sentira plus ferme pour le bien, il ne regrettera que de voir ces pages sitôt finies, mais il se consolera dans l'espoir de lire bientôt quelque œuvre nouvelle de M. Sorbier. Le talent comme la fortune est donné de Dieu à quelques hommes privilégiés pour le bien de l'humanité.

***.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
23	Jeudi..	s Flavien.	Milhac.
24	Vendr	N.-D. de B. S.	
25	Samed.	s Grégoire.	Bach, Labastide-Murat.

N. L..... le 4, à 7 h. 50 m. du matin.
P. Q..... le 10, à 10 h. 14 m. du soir.
P. L..... le 18, à 2 h. 2 m. du soir.
D. Q..... le 26, à 5 h. 31 m. du soir.

Dans notre dernier numéro à l'article de M. l'abbé Caussanel, au titre: au lieu d'*Introduction* lisez: TRADUCTION.

M. le Prefet du Lot, a accordé une gratification :

1° Au sieur Faure, gendre Grangié, de Carennac, pour avoir sauvé, le 5 avril dernier, le sieur Borie (Marcelin), qui était en danger de se noyer dans la Dordogne.

2° Au sieur Viguié (Joseph), d'Orniac, à raison du dévouement dont il a fait preuve en sauvant, le 4 avril dernier, la nommée Thérèse Delpech, femme Lapergue, en danger de se noyer dans la rivière du Célé.

S. M. l'Empereur a bien voulu autoriser M. le Ministre de l'Intérieur, a décerner en son nom, pour actes de dévouement accomplis pendant les innondations de l'année dernière,

SAVOIR :

Une médaille d'honneur, en argent, de 1re classe au nommé Baudet (Bazyle), de St-Vincent, sur Lot, et une médaille d'honneur, en argent de 2e classe aux nommés :

Capoulin (Antoine), Mousset dit Fialet, Pons (Thomas), père, Pons (Eugène), fils, Lafage dit Macou. — de St-Vincent.
Vanel, — de Babrerets.
Trassy (Pierre-Augustin), Trassy (Joseph), fils, Lacroizille (Charles), Trassy (Pierre), gendre Cépède. — de Gintrac.
Cépède (Pierre Jean), Aubrayrie (Etienne). — de Girac.
Noir (Gabriel), dit Bazile. Trassy (Blaise), dit Paul. — de Prudhomat.
Célébrant (Jean), — de Martel.
Escudié (Jean), Rougié (Pierre), Guitard. — de Pinsac.

Nous apprenons que l'Orphéon de Cahors donnera dimanche, 26 mai courant, son premier concert de l'année.

Théâtre.

Dimanche 19 mai.

Les Pauvres de Paris, drame en 7 actes.
Prochainement : La **belle Hélène** Opéra bouffe en 3 actes.

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 384e livraison.

Le Japon, par M. Aimé Humbert, ministre plénipotentiaire de la Confédération Suisse 1863-1864. — Texte et dessins inédits.

COUR D'ASSISES DU LOT

Liste des Jurés pour le 2e trimestre 1867.

1. Fourneau (Pierre), propriétaire, à Cornac.
2. Concans de (Gab.-Joseph-V.-E.) prop., à Figeac.
3. Delsol (Justin), notaire, à Saint-Germain.
4. Bex (Paul), propriétaire, à Sousceyrac.
5. Lemoine (Etienne-Isid.) direct des c. ind., Cahors
6. Baras (Léon-Paul), docteur médecin, à Gramat.
7. Nadal (Pierre-M.-Aug.) maire, à Valprionde.
8. Bercegol (Louis), contrôleur, à Souillac.
9. Camperos (Germain), maire d'Aynac.
10. Guitches (Tiburce) greffier, à Saint-Germain.
11. Bouygues (Louis), notaire, à Bétaille.
12. Alriq (Jean-Auguste) négociant, à Figeac.
13. Lalo (Jean-Baptiste), notaire, à Lauzès.
14. Pégourié (Antoine), propriétaire, à Durbans.
15. Mage (Jean-Denis), propriétaire, à Puybrun.
16. Faurie (Joseph-Noël), notaire, à Souillac.
17. Castanié (Pierre), chapelier, à Gourdon.
18. Lambilly (Georges-L.-X.), entreposeur, à Souillac
19. Brouel-Boutarel (Denis), prop., à Anglars-Juillac.
20. Capmas (Augustin-J.-A.), maire, à Cabrerets.
21. Capmas (Protais-Gaubert), prop., à Montcuq.
22. Darnis (Eugène), architecte, à Gourdon.
23. Langle (Léopold), prop., à Vayrac.
24. Peyre (Jean-Louis), prop, à Calvignac.
25. Destruel (Jean-Pierre), prop., à Saint-Maurice.
26. Nastorg (Hilarion), propriétaire, à Saint-Simon.
27. Blaviel de (Phocion), maire, à Cajarc.
28. Pradayrol (Louis), avocat, à Figeac.
29. Gaillard-Bournazel (Jean), maire, à Vayrac.
30. Lafage (Alexis), médecin, à Cardaillac.
31. Debons (Louis-Antoine), prop., à Figeac.
32. Lagardelle de (Andrieu), prop., à Puybrun.
33. Duroc de Mauroux, (M.-L.-Aug.), prop., Mauroux
34. Bourgade (Antoine), médecin, à St-M.-Labouval
35. Limayrac (Pierre-Ch.), maire, à Castelnau.
36. Dumas (Jean-Bap.), maire à Calviac.

Jurés supplémentaires.

1. Cambres (P.-M.-P.-J.-G.), avocat, à Cahors.
2. Espéret (Jean), contre-maître des tabacs Cahors.
3. Lacombe (Jean-Jacques), médecin, à Cahors.
4. Manhiabal (Jean), employé, à Cahors.

On nous écrit de Bretenoux :

La visite de Monseigneur l'Evêque a été cordiale et brillante. — A l'entrée du pont, sur la route de Puybrun et de Beaulieu, on avait dressé un superbe arc-de-triomphe avec cette inscription : *Hommage à l'envoyé du Seigneur.* — La procession, composée de presque la totalité des habitants, des enfants des écoles, des employés des diverses administrations, de la gendarmerie, du conseil municipal, du corps des pompiers, etc., est allé à la rencontre de Monseigneur qui a reçu, avec cette modestie, cet air noble et dégagé qu'on lui connaît, les félicitations des autorités administratives du canton. — Sa Grandeur a répondu à tous les compliments avec dignité et bienveillance. Puis, la procession s'est reformée et s'est dirigée vers l'Eglise au bruit joyeux des fanfares et au son des cloches lancées à toute volée. — Monseigneur a été magnifique en chaire ; tout le monde en était ravi. — Il nous a remercié chaleureusement de l'accueil empressé qu'il remarquait dans la réception tout exceptionnelle qui lui était faite.

Le soir, une illumination féérique a complété la fête du jour. — Monseigneur s'est promené pendant longtemps au milieu de la population heureuse de le voir.

Des guirlandes de buis, de laurier, constellées de distance en distance de bouquets de fleurs, soutenant des lanternes vénitiennes, des étoiles aux mille couleurs, etc., embellissaient la fête de leur vive clarté.

Le lendemain, la cérémonie a commencé à huit heures. L'Eglise était au grand complet avant que les paroisses du canton arrivassent bannière déployée, au chant des cantiques. — Une immense partit de l'auditoire dut résider en plein air.

Trente prêtres environ, heureux la plupart de faire connaisaance avec Monseigneur, réhaussaient par leur présence la beauté de cette fête, dont le souvenir se gravera profondément dans le cœur des grands et des petits. — Des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles, des femmes, des hommes avancés en âge, des vieillards même, étaient heureux de recevoir de Sa Grandeur, le sacrement qui éclaire et qui fortifie.

Après la cérémonie, Monseigneur a béni les petits enfants que chaque mère était heureuse de porter sur les bras. — Puis est venu la visite au cimetière cérémonie pieuse et touchante qui a rempli tous les cœurs d'une douce tristesse.

A trois heures, Monseigneur a fait la visite des écoles et a su trouver dans son cœur de père, des paroles grâcieuses et encourageantes, se faisant petit avec les petits à l'exemple du divin Sauveur.

A quatre heures, Sa Grandeur est allée visiter l'antique demeure seigneurale de Castelnau (à un kilomètre environ de Bretenoux) Les pompiers, qui avaient tenu jusque-là une conduite si digne et si franchement chrétienne, voulurent l'escorter jusqu'aux donjons de ce château en ruine.

Monseigneur a quitté le pays vers les six heures, emportant les regrets et l'affection de tous les habitants.

L'abbé. ***

On nous écrit de Sauzet :

Monsieur le Rédacteur,

L'Orphéon de Sauzet célébrait, Dimanche dernier, la première fête anniversaire de sa fondation. Après avoir chanté la messe que le digne pasteur de la paroisse avait bien voulu dire à leur intention, nos 30 orphéonistes se rendirent à la Mairie, où un banquet avait été préparé. M. Pechméja, maire, grand-patron de la Société ; M. Derrupé, notaire, son zélé président ; bon nombre de notabilités et de membres honoraires assistaient à cette réunion où présidèrent constamment une douce gaîté et la plus fraternelle cordialité. Au dessert, un des convives porta un toast aux Autorités et à la prospérité de l'Association. A la fin du repas, M. le Curé apparut au milieu des chanteurs, et par quelques paroles, comme il sait en trouver en toute circonstance, il daigna témoigner sa satisfaction et nous donner de sympathiques encouragements. Dans la soirée, l'Orphéon se rendit chez les principaux de ses dignitaires où il fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, hélas ! encore trop peu nombreux. Enfin, cette agréable journée fut close par une dernière réunion à la Mairie où M. le Maire avait voulu revoir les orphéonistes e[t]

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE CHIRURGIEN-DENTISTE.

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET RÉDACTEUR EN CHEF DE L'ART DENTAIRE, ***29, Boulevard des Italiens, à Paris.***

EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES sans souffrance par le *protoxyde d'Azote.* Brochure *franco* 1 fr.

CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS Brochure *franco* 1 fr.

DENTITION DES ENFANTS CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE Brochure *franco* 1 fr.

DES ELIXIRS ET POUDRES DENTIFRICES Avantages et inconvéniens. — Notice sur la POUDRE et l'ÉLIXIR PRÉTERRE. — Brochure *franco* 1 fr.

LES DENTS, CONSERVATION MALADIES, INFLAMATIONS DES GENCIVES. Ebranlement et déchaussement (dents artificielles). — 1 vol. *franco* 2 fr.

leur offrir un généreux témoignage de sa bienveillance et de sa sollicitude. La fête de Dimanche fut donc pour l'Orphéon et pour la commune de Sauzet une véritable fête de famille.

Notre Société est bien décidément organisée, et, malgré de fâcheux pronostics, elle a prouvé qu'elle était née viable : le grain de sénevé est devenu un arbre qui a poussé des racines et qui produira des fruits, nous en avons la confiance.

L'exemple de notre commune devrait, ce nous semble, être un stimulant pour tant de localités qui, mieux partagées sous d'autres rapports, n'ont encore tenté à ce point de vue aucune initiative. Certes, tout le monde reconnaît les heureux résultats qu'ont produits nos innombrables cours d'adultes : nous sommes convaincu que l'étude du chant est une des plus importantes qu'on y doive introduire; car elle réalise cette maxime capitale en éducation : *Instruire et moraliser tout en amusant.* Nous adressons donc un chaleureux appel en faveur de l'enseignement du chant, à tous les amis de l'éducation populaire, surtout aux instituteurs, nos collègues, dont on ne peut mettre en doute le dévouement. Nous savons que tous les commencements sont laborieux, et, assurément, personne n'ignore combien il est difficile, surtout dans nos communes rurales, de trouver et de réunir les éléments nécessaires à la formation d'une société orphéonique; mais les obstacles ne sont pas toujours insurmontables ; du reste, il faut savoir se contenter du second rang quand on ne peut atteindre au premier : tous les rangs ne sont-ils pas honorables dans l'armée du progrès et de la civilisation ? Au moment où l'Etat fait de si grands sacrifices en faveur de l'éducation du peuple ; alors que l'éminent ministre qui préside aux destinées de cette éducation en France, vient d'introduire, d'une manière officielle, l'enseignement du chant dans les écoles, il est de notre devoir de seconder ces efforts et de rendre ces sacrifices aussi utiles que possible.

M. l'Inspecteur d'Académie, dans une récente visite à notre école, daignait, après avoir entendu quelques morceaux chantés par les élèves, encourager nos humbles efforts dans cette voie, et, après des avis et des conseils dont personne ne méconnaîtra la compétence, il finissait en nous rappelant cette belle pensée de notre barde national :

Les cœurs sont bien près de s'entendre
Quand les voix ont fraternisé.

Et nous serons tous de cet avis, car tous nous savons que le chant, en adoucissant les caractères, rapproche les cœurs, et que l'harmonie dans les voix commande bientôt l'harmonie dans la conduite.

Agréez, etc.

A. MÉZON, instituteur.

Sauzet, le 13 mai 1867.

COMICE DE LA CIRCONSCRIPTION AGRICOLE DE VAYRAC.

Séance du 10 avril 1867.

Les membres du Comice, réunis en assemblée générale, sous la présidence de MM. Daupias de Blanat et Labroue, ont décidé à l'unanimité :

Considérant que dans l'œuvre de régénération agricole poursuivie par les comices, il est nécessaire, pour arriver au bien, que l'accord le plus parfait existe entre l'autorité supérieure et ces sociétés ;

Attendu que M. De Pebeyre, préfet du Lot, a toujours témoigné de sa sympathie pour ces institutions, sont d'avis de prier M. le Préfet du Lot d'accepter la présidence d'honneur du Comice de Vayrac.

Passant en suite à l'examen des questions qui devaient occuper la séance, M. Du Bousquet-Laborderie, secrétaire du Comice, lit le rapport suivant :

« Messieurs du Comice,

» Permettez-moi de vous exposer quelques idées générales devant servir de texte à vos occupations d'aujourd'hui.

» Depuis notre dernière réunion, un fait assez important s'est produit dans l'agriculture française ; en dehors de l'enquête faite par l'administration, l'agriculture a fait entendre directement sa voix, et la presse agricole a relaté les vœux de presque tous les Comices et Sociétés agricoles de France. Ne serait-il pas utile que notre Comice s'occupât de cette question et fit connaître succinctement, comme les autres, ce qui constitue à ses yeux les besoins les plus essentiels de l'agriculture moderne ? Le *Journal d'Agriculture pratique* s'empressera de publier notre réponse.

» Cette enquête directe, faite par les Sociétés et Comices agricoles, véritables représentants de l'Agriculture, aura bien son importance et son utilité.

» L'agriculture tend de plus en plus à sortir de l'état d'isolement où elle a vécu trop longtemps; partout ses membres les plus influents sentent la nécessité urgente pour elle de se réunir en société pour étudier en commun ses besoins les plus impérieux.

» L'isolement fut la vie de l'agriculture dans les temps anciens, alors qu'elle était faible, souffrante et presque à l'agonie; elle sent maintenant l'importance de sortir de cette voie ; elle veut entrer dans le courant universel, vivre de la vie commune, s'organiser enfin pour pouvoir au besoin faire entendre sa voix comme savent le faire le commerce et l'industrie qui trop souvent l'ont sacrifiée à leurs intérêts.

» Occupons-nous donc sérieusement de notre tâche ! Si nous parcourons sommairement les résultats de l'enquête faite par les Comices, c'est-à-dire ce qui constitue leurs vœux généraux, nous trouverons des faits sur lesquels tous les Comices sont d'accord et qui constituent ainsi aux yeux du monde agricole des vérités absolues.

» Tous les Comices ont déclaré :

» L'instruction donnée dans les campagnes, aux enfants des deux sexes, est anti-agricole et les éloigne fatalement de la vie rurale ; nécessité d'organiser l'instruction agricole dans les écoles primaires.

» Les ouvriers ruraux deviennent de plus en plus rares, la ville les facine et les attire ; nécessité de ralentir les travaux de villes et de diminuer autant que possible le contingent militaire pour rendre aux campagnes des bras qui leur sont indispensables. Les charges qui pèsent sur la propriété sont énormes, partager le fardeau et en faire supporter équitablement une partie à la fortune mobilière qui, depuis cinquante ans, s'est constitué et représente au moins la valeur de la propriété territoriale.

» Vous voudrez donc examiner, si vous voulez vous-mêmes spécifier vos vœux. Je crois la question utile et avantageuse à la cause que nous représentons.

» Si du domaine général des choses agricoles nous passons à ce qui nous regarde personnellement dans notre circonscription, j'aurais la tristesse de vous parler de la terrible maladie des bêtes à laine qui a fait subir à notre contrée des pertes bien sensibles ; je ne crois pas être au-dessus de la vérité en déclarant que nous avons perdu au moins une somme de deux cents mille francs, vous voudrez bien aujourd'hui, comme je vous l'ai proposé dans vos lettres de convocation, vous entretenir de ce sujet, tous nous apporterons nos observations particulières pour arriver à bien constater la nature du mal et rechercher ensuite les remèdes à y apporter.

» Notre contrée n'est pas la seule qui ait été atteinte, les vallées de la Loire et du Rhône ont été fortement éprouvées, les pertes y sont grandes ; vous aurez à examiner si la maladie n'est autre chose que la cachexie ou pourriture, ou bien si elle en diffère essentiellement. Serait-il possible, à l'avenir, dans une année aussi humide que 1866, de prévenir le fléau par des soins préventifs ; telles sont les questions qui vous sont soumises et que vous voudrez bien examiner. »

Sur la première question qui lui est soumise relativement à l'enquête agricole, le Comice accepte de formuler ses vœux dans le sens indiqué par son secrétaire, et passe de suite à la discussion sur la maladie des bêtes à laine.

La fin au prochain numéro.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

15 mai Péret (J.-H.), rue de la Mairie.
15 — Sastres (J.-P.), à St-Henri.
15 — Belmont (A.-B.-A.), boulev. Sud.
15 — Roques (A.-J.), rue Salvat.
16 — Astor (Léon) aux Tuileries.
16 — Garrigues (Célestine), rue Impériale.
16 — Brian (Marie), à Payrolis

Décès.

16 mai Bladinières (Marie), 6 mois, rue St-James.
16 — Marron (L.-E.) 8 ans, rue Florens.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris : l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucine, n° 19, à Paris. 2

Revue Libérale

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET FINANCIÈRE

Sommaire du n° 3.

Le soldat au théâtre..... Francisque Sarcey.
Le fond de la coupe..... H. Mille-Noé.
M. Louis Veuillot..... E.-A. Spoli.
La presse périodique en Italie. ... André Folliet.
De l'unité des théories physiques. (Suite)..... Emile Sarrau.
Concert d'avril (poésie)..... Adolphe Perreau.
Origines de la Grèce. (Suite)..... G. Rodier.
Aspects de Londres..... Duranty.
La vie greco-romaine en Italie. (Suite)..... Charles Asselineau.
Variétés..... X.
Chronique politique..... *
Chronique de la quinzaine ..... ***

Bulletin Vinicole

COURS.

Saint-Vite-sur-Lot (Lot-et-Garonne), 13 mai. — Vastes vignobles les plus importants du pays côtes du Lot, Cahors, Tézac et Perricquard, sur la pierre et exposé au midi produisent des vins noirs très-recherchés du commerce pour coupage; ces vins font trois couleurs environ, des vins de table faisant une couleur, très-bons.

Ces vins se payent aujourd'hui, pris en gare de Monsempron-Libos (tous frais compris), les 1865, 325 à 350 fr. tonneau logé de 900 lit., et les 1866, de 250 à 300 f. vins de table bons faisant une couleur, de 40 à 50 fr. la barrique nus 225 litres :

Castillonnés (Lot-et-Garonne), 13 mai. — Le vin est peu recherché en ce moment, il ne s'en vend guère que pour la consommation du pays Il vaut 30 fr. la barrique; on en trouve même à 25 fr. nu.

La Flotte (Ile de Ré), 13 mai. — Les affaires sont calmes et presque nulles ; par suite le prix des vins a un peu diminué, ils valent ce jour 45 à 50 fr. le tonneau de vin blanc nouveau, 70 à 80 fr. le tonneau de vin rouge nouveau ; le tout suivant qualité, sans les fûts et pris en campagne, plus les frais pour les rendre sur notre quai.

Lesparre (Gironde), 13 mai. — La vigne profite de la continuation du beau temps et pousse avec une vigueur qui lui fait rattraper le temps perdu:

Les soutirages s'achèvent pour les 1866 ; en général ils tournent très-bien, et, sans avoir un mérite transcendant, ils ne tarderont pas à donner lieu à des affaires suivies.

Les 1865, toujours très-recherchés, ne s'enlèvent que lentement et par petites fractions. La cause en est dans le prix élevé qu'en demandent les propriétaires. Somme toute, il n'y a pas d'affaire à signaler.

Rabastens-sur-Tarn, 13 mai. — Le vin de la récolte de 1866 est à peu près vendu, on fait cependant des demandes, et les détenteurs qui ne s'étaient pas décidés lors des premières ventes, ne livrent pas au-dessous de 90 ou 95 fr. les 60 veltes logées On trouve des preneurs à ces prix.

Redessan et **Lédenon** (Gard), *gare de Manduel,* 13 mai. Vastes vignobles des plus importants et des plus estimés du Gard. sur coteaux caillouteux produisant des vins recherchés très-considérés du commerce, se conservant et supportant parfaitement les transports même par les plus fortes chaleurs.

Les prix sont actuellement pratiqués chez les propriétaires vignerons, futaille, commission et port en gare non compris, comme suit :

Les vins de Redessan et des localités environnantes : 1er choix, forte couleur 16 à 18 fr. l'hect.; 2e choix, 14 à 15 fr. dito. Les 3e choix se font à divers prix.

Dernières Nouvelles.

La demande d'interpellation signée par M. Picard et d'autres députés, au sujet du taux de l'exonération, a été rejetée par six bureaux sur neuf.

Le deuxième et le troisième étaient, dit-on, partagés, et le neuvième se serait prononcé pour.

Au moment où nous mettons sous presse, le Corps législatif discute l'interpellation sur les vers à soie.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur **RAYMOND** tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE

DE CAHORS **A ASSIER.**

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 1 h. après-midi.
Arrivée à Cahors : 6 heures soir.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.

CAFÉ DES GOURMETS

AROME SUPÉRIEUR CONCENTRÉ, ÉCONOMIE
FORCE ET — PREMIÈRE MARQUE —

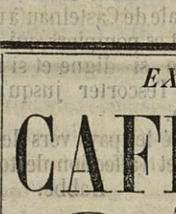

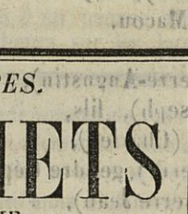

La seule médaille d'honneur a été décernée par le jury de l'Exposition Universelle de Londres 1852 à MM. TRÉBUCIEN frères, fournisseurs du Buffet français au palais de l'Exposition, pour l'excellence de leur **Café des Gourmets**. Ce délicieux produit c'est pas un café indigène : c'est un choix supérieur des meilleur Cafés des îles ; le est garanti composé des sortes les plus délicates, et **exempt de tout mélange de chicorée**. La consommation du **Café des Gourmets**, QUI, EN 1864, AVAIT ÉTÉ DE 1,810, 439 KILOS, s'est élevée en 1865 au chiffre de :

Un million neuf cent vingt mille six cent kilos.

ce qui représente, à 80 tasses par 1/2 kil.

Trois cent sept millions trois cent cinq mille six cent tasses.

Une vente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Café et par sa supériorité bien réelle.

Le public doit rigoureusement refuser tout produit qui ne porterait par la signature ci-contre : *Trébucien frères*

Se trouve à Cahors, dans les principales maisons d'épiceries.

PHOSPHO-GUANO

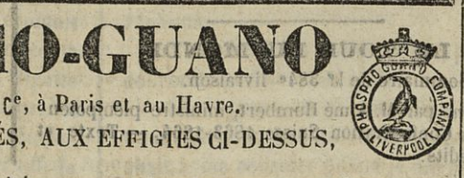

GALLET, LEFEBVRE ET Ce, à Paris et au Havre.
VENTE EN BARILS CACHETÉS, AUX EFFIGIES CI-DESSUS,

A 29 fr. 50 les 100 kilos pour toutes quantités, en gare dans le port de mer d'expédition contre paiement au comptant.

DÉPOT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS. — Pour le département du Lot, chez MM. Th. Cabanès, à Gourdon ; J. Cangardel et fils, à Cahors ; Domergue, à Figeac.

TOULOUSE

GRANDE LOTERIE. — GROS LOT : 100,000 Fr.

CAPITAL UN MILLION

Par arrêté Préfectoral, TIRAGE **30** JUIN 1867

1	Lot	de	15,000	15,000	Ensemble 40,000 fr.
1	—	—	10,000	10,000	
2	—	—	2,000	4,000	
5	—	—	1,000	5,000	
10	—	—	500	5,000	
40	—	—	100	1,000	

25 CENTIMES LE BILLET. — TIRAGE **30** JUIN 1867.

DIRECTEUR GÉRANT : M. EMILE LACROIX, banquier, à Toulouse.

VENTE DE BILLETS { A CAHORS, chez M. MELLIS, organiste à la Cathédrale
— chez Mme Ve RATIER, débitante de tabac, boulevard Nord

PHARMACIE LACOMBE

DULAC SUCCESSEUR

SUR LES FOSSÉS

A CAHORS

CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS

GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.

PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors.

PLUS DE CHEVAUX COURONNES ! ! GUÉRISON prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. *Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris.* — **Se trouve dans les Pharmacies.**

AVIS

Une personne sérieuse et bien posée désire occuper un poste de Greffier, soit de Tribunal de commerce, soit de Justice de paix, n'importe le canton. Il achèterait les Immeubles du Greffier cédant, jusqu'à concurrence de 40,000 francs.

S'adresser au bureau du *Journal du Lot.*

MAUX DE GORGE
Inflammations de la Bouche

PASTILLES DE DETHAN

AU SEL DE BERTHOLLET
(Chlorate de potasse)

Recommandées par les médecins des hôpitaux de Paris contre les maux de gorge, angines, croup, ulcérations, et les inflammations de la bouche. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets pernicieux du mercure sur la bouche.

DÉPOTS :

A **Paris,** pharmacie DETHAN, faub. S-Denis, 90.
A **Cahors,** chez M. DUC, pharmacien.

AVIS

M. NEMOURS FRANCES prévient le public que, voulant cesser le commerce de la Nouveauté, il met dès aujourd'hui en vente un grand choix de Marchandises au rabais.

Magasin rue de la Chartreuse, bains du Chalet.

NÉVRALGIES
GUÉRISON PAR LES PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DU Dr CRONIER
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

MAL DE DENTS
Guérison instantanée par la
PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS
1 fr. **50** le flacon
A Cahors, Pharmacie centrale, VINEL.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU